

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 35 (1938)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

NÉCROLOGIE

La section « Béroche » vient d'être particulièrement affligée par une coupe sombre au sein de son Comité. Deux de ses plus fidèles membres, aimés de chacun, viennent de nous quitter dans la force de l'âge.

† Maurice Risold

Né à Chez-le-Bart en 1887, Maurice Risold est décédé après une courte maladie, le 20 septembre 1937.

Tout jeune déjà, il travailla dans la fabrique de fraises de son père. A la mort de ce dernier, il reprit l'affaire avec un de ses frères. Les longues années de crise et de soucis devaient user sa constitution chétive et il suffit, hélas, de quelques semaines de maladie seulement pour vaincre sa résistance.

Maurice Risold aimait la nature. Il prenait un grand plaisir à soigner son beau jardin qu'il contemplait toujours avec joie. Il affectionnait aussi par dessus tout ses abeilles auxquelles il ne cessait de vouer tous ses soins. Son rucher, composé en partie de Dadant et de Layens, a été en grande partie construit de ses mains, car il maniait le rabot et le marteau avec habileté à ses heures de loisir.

Nous perdons en Maurice Risold un ami sincère, modeste et effacé, mais particulièrement dévoué, toujours prêt à rendre service.

Il laisse une épouse et deux enfants à qui nous présentons encore la sympathie des apiculteurs.

† Samuel Frutiger

C'est à Corcelles (Neuchâtel), en 1889, que naquit Samuel Frutiger. Fils d'horticulteur, il apprit de bonne heure à aimer la nature et les fleurs. Il suivit l'Ecole d'horticulture de Wädenswil

(Zurich) où il se fit remarquer par ses dons particuliers. Jeune ouvrier, il travailla en Suisse allemande et en France. En 1915, il vint à Vaumarcus où il reprit en 1920 une partie de l'Etablissement de son beau-père, M. Hauser.

Doué de connaissances étendues, d'une habileté remarquable et d'une rare intelligence, Samuel Frutiger développa son Etablissement. Il étendit son activité bien au delà de la Béroche, dans tout le canton de Neuchâtel et plus loin encore. Il travailla aussi beau-



Samuel Frutiger

coup dans les sociétés d'horticulture et faisait partie du Comité de l'Association romande. Il fonctionna comme membre du jury dans de nombreuses expositions et enseignait aux Cours professionnels de Neuchâtel et à l'Etablissement de Montmirail.

Il acquit aussi une notoriété en matière ornithologique où il était très remarqué par ses essais si intéressants d'acclimatation d'oiseaux exotiques.

C'est auprès de ses abeilles surtout qu'il nous intéresse de le voir. Il les aimait particulièrement. Son rucher important était conduit en main de maître. Malgré toutes ses nombreuses occupations, il trouvait le temps d'élever ses reines et de les marquer avec ponctualité. Le tout était un modèle d'ordre. Il obtenait en 1935 une médaille d'argent au Concours de ruchers.

Samuel Frutiger était en plus un précieux ami pour tout api-

culteur. Nombreux sont ceux qui apprécièrent sa proverbiale hospitalité. Il reçut à maintes reprises la Section « Béroche » et la « Côte Neuchâteloise » sans compter tous ses amis. Lorsqu'un apiculteur se trouvait dans la région, l'on ne manquait jamais de le conduire à Vaumarcus, sachant qu'on y verrait quelque chose d'intéressant et que le verre de l'amitié ne manquerait pas d'être tiré.

Sami, tous les apiculteurs te pleurent, ton souvenir leur restera toujours précieux. A sa famille, nos sincères condoléances.

*
* *

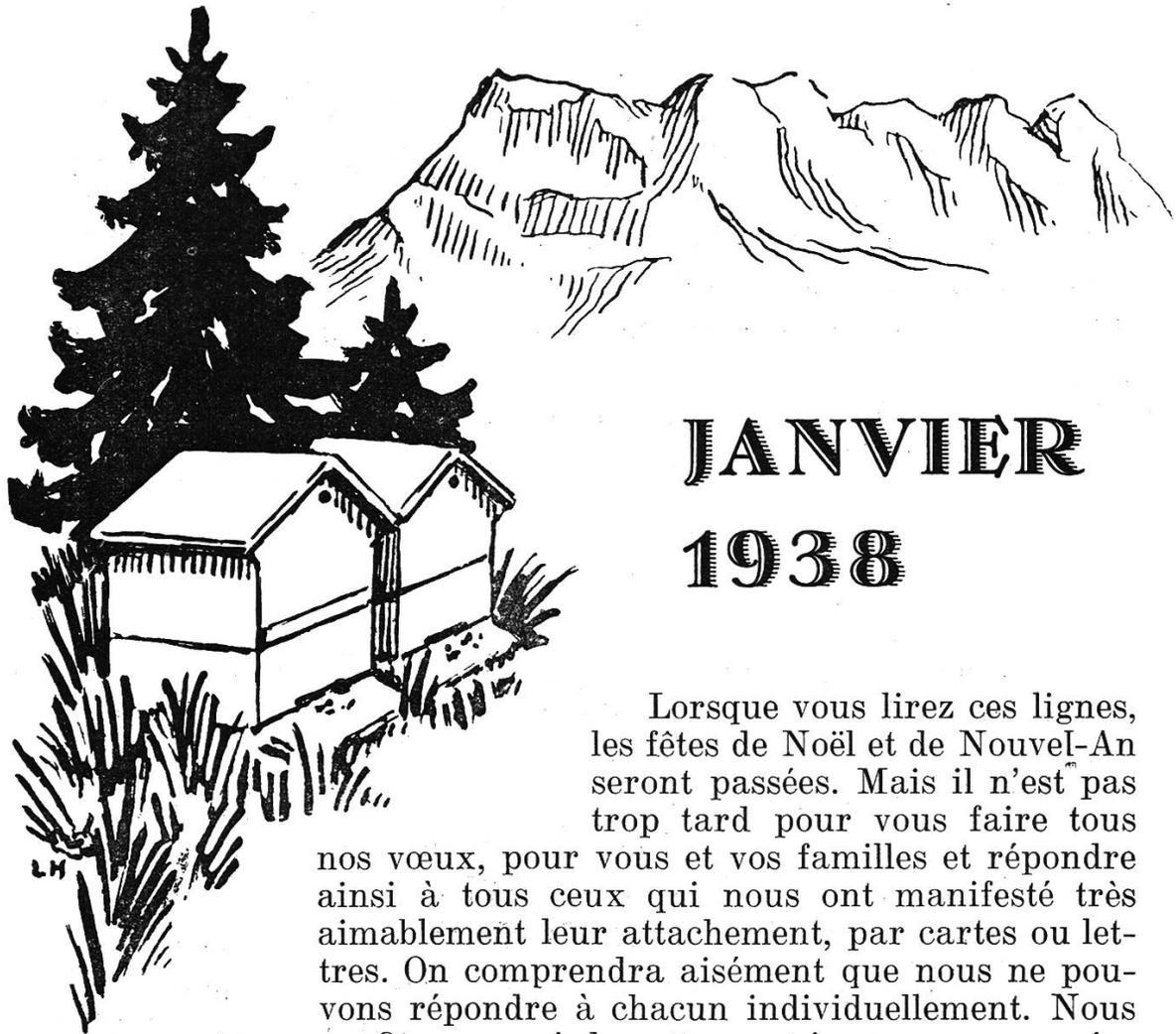
Ouvriers de la première heure, ces deux amis furent membres fondateurs de la Section. Apiculteurs expérimentés, ils étaient de précieux animateurs au sein de notre jeune Société, communiquant à tous leur enthousiasme et leur bonne humeur. Toujours à la brèche, les premiers à accepter une tâche ingrate, ils prenaient plaisir à rendre service à leurs camarades.

Ils furent aussi, dès le début, de chauds partisans de l'apiculture pastorale. Tous ceux qui participèrent à nos montées de ruches — car nous pratiquons l'apiculture pastorale en groupe à la Béroche — garderont en mémoire le souvenir des belles parties passées en commun : les fondues au chalet ou chez un camarade, les chants et les bonnes blagues, sans omettre, bien entendu, les moments moins joyeux, mais qu'on aime à se rappeler aussi, des sombres piqûres, lors de la culbute d'une ruche ou de fausses manœuvres. Tous ces chers souvenirs, qui embellissent la vie, sont empreints des figures de nos regrettés disparus.

Ces deux amis étaient connus bien en dehors du cercle de la Béroche. Ils fréquentaient les séances de la Côte Neuchâteloise dont ils étaient aussi membres et à plusieurs reprises ils furent délégués aux assises de la Fédération neuchâteloise et de la Romande.

Maurice Risold et Samuel Frutiger ne sont plus, mais leur souvenir restera toujours vivant chez leurs amis apiculteurs.

L. H.-W.



JANVIER

1938

Lorsque vous lirez ces lignes, les fêtes de Noël et de Nouvel-An seront passées. Mais il n'est pas trop tard pour vous faire tous nos vœux, pour vous et vos familles et répondre ainsi à tous ceux qui nous ont manifesté très aimablement leur attachement, par cartes ou lettres. On comprendra aisément que nous ne pouvons répondre à chacun individuellement. Nous profitons aussi de cette occasion pour remercier nos chers et fidèles collaborateurs. Grâce à eux, notre petit *Bulletin* continue son modeste travail. Nous souhaitons qu'en 1938 les nouvelles des ruchers soient plus nombreuses et surtout meilleures.

1938. Que faudra-t-il inscrire sous cette date ? L'astrologie n'est pas pour le rédacteur une science familière... loin de là et le fût-elle que nous ne chercherions pas à vous leurrer d'espairs. Restons dans les possibilités de prévision telles que nous les permet l'état de nos colonies à la fin de 1937. Pour ceux qui ont nourri à temps et comme il le fallait, l'hiver jusqu'ici ne doit pas être défavorable. L'automne, même tardif, a vu du couvain en quantité remarquable, ce qui fournit une population jeune et apte à bien passer l'hiver et à préparer de bonne heure de bonnes troupes de butineuses. C'est une bonne base. Nous aurons à surveiller les provisions au premier printemps... Le reste ne nous appartient que dans une faible mesure et doit être laissé à la toute Sagesse de Dieu.

Les plaintes et les conclusions attristantes ne manquent pas à l'adresse de ces deux dernières mauvaises années. Lisez, dans les substantiels « Echos de partout », les résultats des comptabilités apicoles en ce qui concerne 1936. Pour 1937, cela risque encore

d'être pire. Vous avez lu aussi les ravages faits par l'acariose, la nosérose, la loque européenne..., etc.

La situation n'est certes pas gaie et il ne manque pas de gens pour jouer au prophète de malheur et prédire la disparition de l'apiculture, suisse tout au moins, puisqu'encore les cultures chez nous sont de plus en plus contraires aux plantes mellifères.

Voilà la situation froidement envisagée... Il est bien difficile, à moins d'avoir la totale indifférence moqueuse des valets de Madame la marquise, d'entonner la fameuse chanson :

Tout va très bien, Madame la marquise...

Et pourtant, relisez la *Revue internationale*, puis le *Bulletin* des années anciennes et vous constaterez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il y a déjà eu de nombreuses années déficitaires, de sombres prévisions, des pronostics décourageants, de navrantes constatations et malgré tout l'apiculture vit encore. Il y a encore des « toqués » pour taquiner les ruches et se remplir d'espoir et de joie au bruit si mélodieux des « soleils d'artifice », des apports si riches et si comiques de pollen, des parfums exquis s'exhalant des trous de vol dans les beaux soirs de printemps, au spectacle jamais banal des traits d'or de nos abeilles filant joyeuses dans l'azur lumineux et embaumé... De ces toqués-là, il y en aura encore longtemps et toujours et qui sait si ces toqués ne sont pas les vrais sages, sachant jouir de ces choses toujours nouvelles, sans trop regarder leurs livres de comptes. Notez cependant bien ceci : nous ne faisons pas abstraction du côté « rapport » puisqu'aussitôt nous vous invitons à tenir une comptabilité sérieuse.

On nous a demandé plusieurs fois au cours de cet hiver une comptabilité « simplifiée ». Nous en avons fait établir une par un expert-comptable... Mais, en somme, il n'y a plus que très peu de différence avec celle préconisée et établie par nos cahiers de comptabilité officielle (fr. 1.— le cahier, modèle A, fr. 1.— le cahier B) et cette dernière reste toujours la plus sûre pour établir le vrai rendement du rucher, ainsi que le prix du miel. D'ailleurs, les services de l'Office des paysans sont toujours à disposition de ceux qui ne sauraient terminer la dite comptabilité. L'important, c'est d'établir soigneusement l'inventaire, puis de tenir un livre de caisse ou « journal » d'après lequel tout peut venir au clair. Cette comptabilité commence en avril (au 1er avril), mais il est bon de la préparer à l'avance. C'est pourquoi nous la mentionnons maintenant déjà.

On nous a posé aussi plusieurs fois la question : Quand et comment faut-il procéder à un déplacement de ruches, à petite distance ? Faites-le maintenant, après une période où il n'y a pas eu de sortie importante. Allez-y très prudemment pour ne pas désagrèger le groupe par des secousses. Il faut être deux. Si, par contre, vous avez trop attendu (on ne lit souvent le *Bulletin* que deux

ou trois mois après...), alors faites faire un tour à vos ruches, sur une brouette (j'espère que vous aurez su pourtant fermer le trou de vol avant d'entreprendre cette tournée...). Ne craignez pas de prolonger cette partie de « pousse-pousse ». Puis, revenu à l'emplacement choisi, comblez le trou de vol avec des herbes, des branchettes ou des billets de banque réduits en lanières, ceci afin de forcer les abeilles à s'apercevoir du changement de domicile ou plutôt d'emplacement. A défaut de billets de banque, ceux de la loterie romande (qui n'a pas consenti à nous donner des annonces) iront très bien aussi. Blague à part, cette « brouettée » a un résultat certain lorsque le déplacement doit se faire à courte distance et en saison où il y a déjà eu des sorties faisant craindre un retour à l'ancien emplacement.

L'hiver est la saison où l'on fait certaines plantations : saules, arbustes divers, arbres mellifères, etc. Je vous signale l'article : « Le marronnier d'Inde » qui paraît dans ce numéro. Il y a encore d'autres essences mellifères (voir les articles de notre collègue Pfeningger parus en 1937 sur les arbres mellifères). Nous devrions tous intervenir dans les plantations, soit privées, soit publiques surtout, pour faire introduire ces espèces au lieu d'arbres indifférents ou même nuisibles. Il y en aurait long à dire là-dessus.

Une recommandation encore : Une de nos sections (Jura-Nord) a eu l'excellente inspiration de suivre ce qu'ont fait déjà d'autres sections, instituer des conférences ou simples causeries faites par de vieux membres. Quoi de plus naturel, mais vous, mon cher débutant, demandez cela à votre comité s'il ne l'a pas encore fait. Sans abaisser la valeur de nos conférenciers, celui qui vit dans la contrée peut parler avec plus de compétence que celui qui vient de loin et ne peut connaître les circonstances spéciales du coin. A l'aide d'un épidiastroscope, on peut agrémenter la causerie par des projections de simples photographies ou de vues prises dans un volume ou sur une carte postale. Ces appareils peuvent se louer, cela ajcute de la vie à la séance, sans trop de frais. Faites ainsi plaisir à vos aînés en leur demandant de parler d'un sujet qu'ils aiment.

Et enfin, je vous recommande l'appareil ou la pince à soulever les ruches dont le dessin paraît dans ce numéro. Nous en avons acheté un. Sans effort et sans brusquerie, ni secousse, on soulève le devant de la ruche pour y introduire les palettes parfumées de remède Frow. L'opération devient ainsi... presque un plaisir.

Et voici, en vous renouvelant nos vœux, je vous souhaite un bon commencement d'année, de la confiance et de l'espoir malgré tout. En avant, le plus joyeusement possible, il y en a de plus malheureux que nous sur certaines parties de notre planète, ce serait trop long de les énumérer.

St-Sulpice, 22 décembre.

Schumacher.

Le comité central se fait un devoir et un plaisir de présenter à tous nos membres ses plus chaleureux souhaits pour 1938 et félicite les sections qui ont maintenu ou même augmenté leur effectif. Il espère que tous les comités de sections auront à cœur de faire une judicieuse propagande en 1938 : Serrons les rangs, c'est le moyen d'être forts.

Entr'aide

Nous avons reçu de M. H. Chavan, La Conversion, fr. 2.— ; Anonyme, Neuchâtel, fr. 5.— ; A. Roulier, Gorgier, fr. 3.—.

Total au 22 décembre 1937 : fr. 103.—.

Bibliothèque : M. Chammartin, Chavannes-Orsonnens, fr. 0.50.

Nos meilleurs remerciements à tous. La souscription continue.

Schumacher.

1937

Si 1936 fut année de misère, 1937 l'a encore surpassée, pas de miel, presque pas d'essaims, nombreux sont les apiculteurs qui n'ont pas eu besoin de sortir l'extracteur de sa cachette.

Quant à l'état sanitaire des ruches, il était bon ce printemps mais il manquait de nombreuses ruches à l'appel sans maladie apparente et principalement dans des ruchers mal surveillés et dont les propriétaires ont nourri trop tard ou insuffisamment en 1936. Il a été constaté, lors des visites du printemps, des nourrisseurs sur les ruches remplis de sirop que les abeilles n'avaient pas eu le temps d'emmagasiner avant l'hiver, d'autres avaient une partie de la nourriture non operculée, et dans ces ruches, plus une abeille vivante. Les analyses du Liebefeld indiquaient : pas trace de maladie ; j'ai l'impression que les abeilles étaient déjà mortes de faim ensuite de nourrissage trop tardif.

Dans un rucher, à Neuchâtel, il y avait 27 ruches mortes sur 30 et les nourrisseurs étaient pleins de sirop ; l'analyse de ce sirop n'a rien révélé d'anormal. J'étais navré en constatant un désastre pareil, surtout qu'il s'agissait du plus beau rucher de la région, avec matériel neuf.

Conclusion : Si l'on ne dispose pas du temps nécessaire pour soigner son rucher, ne pas commencer trop en grand, mieux vaut dix ruches bien soignées que trente qui ne le sont pas.

Malgré l'année déplorable, il y a des gens qui réussissent tout de même à vendre du miel ; je vous citerai un cas découvert ici, inutile de vous dire qu'il ne s'agit pas d'un membre de la Côte Neuchâteloise.

Voici les faits : dans le courant de l'été, un apiculteur du Plan

me demanda un jour si je savais qu'il y avait depuis peu un rucher aux Cadolles, non loin des tennis. Je n'en avais pas connaissance mais je me suis promis de voir la chose. Le lendemain, je me rendis à l'endroit indiqué, et j'ai constaté que ces ruches avaient seulement été déplacées et qu'elles avaient été visitées au printemps.

Le propriétaire de ces ruches (je ne puis le nommer apiculteur) était en train en plein après-midi, par la chaleur, d'arroser d'un sirop de sa fabrication de vieux rayons placés sur le toit des ruches dont les hausses étaient mises, et les nourrisseurs étaient pleins de sirop. Tous les jours, pendant une quinzaine, il leur donnait un gros bidon de sirop ; il fallait voir ce pillage autour de ces ruches, c'était à n'y pas tenir. J'ai cru lui expliquer qu'il ne devait pas nourrir en plein jour et qu'il devait enlever les hausses ; il me répondit qu'il nourrissait pour avoir du miel, qu'il n'avait pas acheté ces ruches pour manger de l'argent mais qu'avec dix ruches, il se chargeait de se faire quatre mille francs bon an mal an.

Je me suis dit : Attends, mon vieux, rira bien qui rira le dernier, lorsque tu auras mis ta mixture dans le commerce, l'on te mettra à l'ordre. J'ai prévenu l'Inspecteur des denrées alimentaires ainsi que certain magasin où nous pensions qu'il offrirait son miel, qu'il veuille bien nous aviser s'il faisait des offres.

Cela n'a pas tardé, un magasin nous avertit que, pendant l'absence du patron, un employé lui avait acheté un bidon de trente kilos, n'étant pas renseigné sur cette affaire, mais que, lorsqu'ils voulurent le mettre en bocaux, ce miel leur parut anormal et de mauvaise qualité.

L'Inspecteur des denrées alimentaires prévenu, fit prendre un échantillon au magasin et un au domicile, tous deux étant remis au chimiste cantonal et le tout placé sous séquestre.

Voici le résultat de l'analyse de ces deux échantillons : N° 1, pas trace de pollen ni de miel naturel, mixture sans nom. N° 2, quelques grains de pollen, même mixture.

Lorsque le gaillard vit que les ruches ne rendaient pas assez, il fabriqua tout simplement du miel dans sa cuisine. Au début de l'enquête, il nia, puis voyant que l'affaire sentait mauvais ensuite de la plainte déposée par l'Inspecteur et au vu du rapport du chimiste, il avoua tout et informa le procureur général qu'il acceptait ses conclusions. Le procureur requérait contre lui deux cent cinquante francs d'amende, plus les frais. Le président du Tribunal, tenant compte de ses aveux et de sa situation pécunière, le condamna à cent cinquante francs d'amende et aux frais d'enquête et d'expertises.

Avis aux amateurs !

Alph. Clemmer, Inspecteur des ruchers, Neuchâtel.

Les piqûres d'abeille

(Suite)

Alors peu à peu, comme l'impuissant qui prépare sa défense, je cherche le défaut de la cuirasse et me pose la question : « Tous les progrès réalisés en apiculture ont-ils vraiment été utiles ? » Peut-être bien trouverai-je là l'élément de quelque petite victoire partielle et l'occasion d'entendre quelques murmures d'approbation. Le mobilisme, la base fondamentale de l'apiculture et qui a permis l'étude rationnelle de la vie de l'abeille en permettant d'observer directement les faits dans l'intérieur de la ruche, ce mobilisme, dis-je, ne serait-il pas une des causes de dégénérescence, d'affaiblissement de la race et partant impliqué en quelque sorte comme coupable en partie des maladies qui nous occupent tant depuis quelques années ? On est trop enclin à vanter le mobilisme et à chanter pouille au fixisme, pourtant ce dernier favorisait davantage l'essaimage dans les changements de reine avec chances augmentées de fécondation par une autre souche ; le sang était renouvelé plus fréquemment, la race dégénérait moins et peut-être bien qu'elle résistait alors davantage à l'attaque des parasites et germes microbiens. Le vieil et respectable capot de paille n'abritait que de modestes colonies comparées à celles qui peuplent nos Dadants et nos Layens, mais aussi ne demandait-il pas une manutention souvent intempestive avec tous les dangers qu'elle comporte (refroidissement du couvain, dérangement du nid, etc.) et l'apiculteur moyen n'avait pas la tentation de voir à tout bout de champ ce qui se passait dans son capot. Au contraire, le mobilisme crée tous ces dangers et j'ai passé par la période de l'apiculteur ignorant, impatient, curieux qui ne peut s'empêcher d'ouvrir sa ruche chaque jour sans se rendre compte que son zèle intempestif va à fin contraire du but. D'autre part, le mobilisme favorise grandement les chances de contagion par le commerce des cadres, de la cire, par l'échange de ruche à ruche d'un matériel contaminé, alors que le fixisme ignore la vente, l'échange de feuilles gaufrées, de cadres bâtis et diminue ainsi d'autant les chances de propagation des épidémies. Un autre point me vient à l'idée en pensant au travail de M. Marchand, de Berne, travail que j'ai eu le plaisir de traduire pour notre *Bulletin*, et c'est la question de la nourriture.

Vous m'accorderez qu'avec le mobilisme la tendance est inévitable de sortir de la ruche autant de miel que possible, quitte à le remplacer par du sirop de sucre, qu'avec le mobilisme et ses gros bataillons d'abeilles il faut nourrir plus souvent et plus copieusement qu'avec le fixisme et son modeste capot de paille.

Or cette manière de faire soulève des questions intéressantes non seulement pour l'apiculture mais pour tout être vivant. Tout organisme vivant demande pour son développement idéal des con-

ditions favorables de milieu et de nourriture, et une des dernières observations scientifiques, basée sur de nombreuses expériences et des faits positifs, est que la présence de certaines substances, même en quantité minime, est nécessaire à tout animal qui doit prospérer et ces substances nommées *vitamines*, a, b, c, d, etc., se retrouvent dans le miel naturel mais pas dans le sucre. Lisez le travail de M. Masshard et vous serez obligés d'avouer que ses vues sont logiques et que les essais de nutrition qu'il préconise doivent être faits pour voir si l'absence de vitamines ne favoriserait pas le Noséma. Je ne puis m'étendre sur cette question que la médecine moderne a déjà passablement étudiée, mais je vous demande simplement si le mobilisme favorisant l'usage de sirop de sucre dépourvu de vitamines n'aurait pas un peu la conscience chargée des méfaits des maladies. La nature ne supporte pas d'être violente, tôt ou tard elle reprend sa revanche et on ne saurait nier que c'est contrecarrer l'instinct de l'abeille que de restreindre au minimum son penchant à l'essaimage, que de la nourrir avec un aliment incomplet et je me demande s'il n'y a pas là une face du problème des maladies que l'on néglige trop, la question du terrain que les méthodes modernes d'apiculture ont transformé dans un sens qui n'est peut-être pas toujours favorable au maintien d'une race d'abeilles forte et résistante. C'est là une vaste question dont la réponse est encore lointaine et exigera un travail acharné autant de la part de l'apiculteur pratique que du savant qui étudie dans son laboratoire.

Quittons maintenant ce domaine abstrait où l'imagination permet toutes les diversions et pour clore cette causerie abordons un sujet concret que vous connaissez tous, dont vous avez tous souffert, celui de la *Piqûre* d'abeilles. Je ne vous parlerai point de l'organe anatomique, de l'aiguillon, de la poche à venin, des muscles qui expulsent le venin, tout cela vous le trouverez très bien décrit dans le livre du Dr Leuenberger dont je vous recommande la lecture. Rappelons-nous seulement que l'aiguillon est barbelé, ce qui explique pourquoi il reste pris une fois enfoncé dans des tissus élastiques comme la peau et de ce fait l'abeille qui a perdu son arrière-train est destinée à périr, juste châtement des douleurs que cause sa piqûre. (A suivre.)

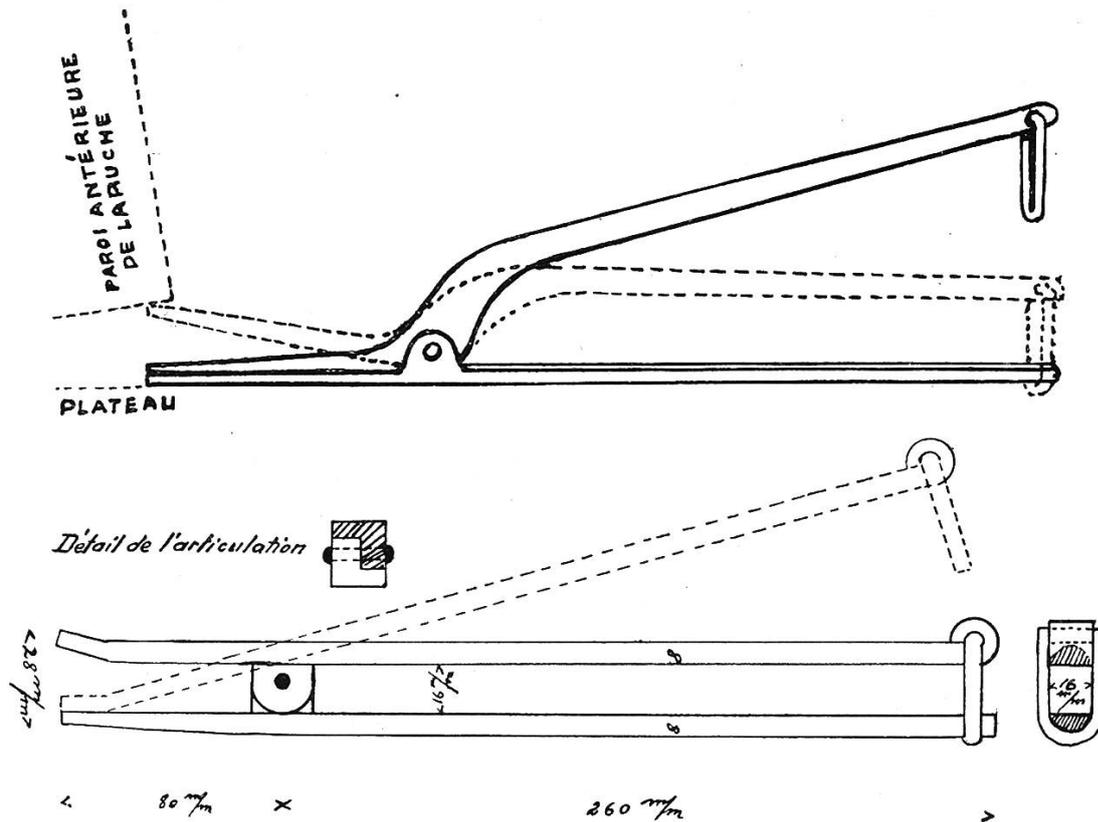
Traitement de l'acariose

Quoique ma quarante-cinquième année de pratique en apiculture soit terminée, je suis cependant un fervent lecteur des excellents conseils aux débutants si éloquemment présentés chaque mois par notre aimable rédacteur, M. Schumacher.

Dans ceux du dernier *Bulletin*, les conseils donnés pour le trai-

tement de l'acariose sont les seuls justes, administrer le liquide Frow au-dessous des cadres ; mais il me permettra d'y ajouter les réflexions suivantes.

Traiter par dessous en y introduisant deux palettes constituées par des rectangles de carton feutre de 10 sur 5 centimètres fixés à une tige de fil de fer de 30 centimètres de long, ne pas passer sous le groupe les palettes imbibées de liquide : alors comment faire ?



Deux modèles de leviers très pratiques et bon marché.
Prix de l'appareil : fr. 2.80, plus le port.

C'est simple : se munir d'un levier qui soulèvera le corps de ruche donnant une ouverture de deux centimètres, opération qui permettra d'introduire les palettes directement sous les cadres latéraux près des parois sans passer sous le groupe des abeilles en hivernage généralement placé sur le bas des cadres et à l'avant.

De cette façon, les abeilles ne seront point dérangées par les émanations des gaz légers qui doivent monter jusqu'au haut des cadres.

De tous les leviers, sans vouloir en faire une réclame, je suis très content des services que le modèle ci-dessus peut me rendre.

Il a la particularité de pouvoir séparer le corps de ruche du plateau sans heurts et libérer les deux mains qui ne sont pas de trop pour faire le travail facilement et proprement.

L'on peut aussi remplacer cet outil par un plus simple, soit un fer recourbé, l'appuyer sur le plateau, peser sur l'extrémité, introduire un coin dans le trou de vol pendant le travail, le retirer ensuite en laissant descendre lentement la ruche.

Il est de toute évidence que pour les ruches Burky, Streuly et autres s'ouvrant par derrière, le traitement doit se faire par cette face sous la fenêtre partition.

Cependant, pour les ruches Burky resserrées sur 5 ou 6 cadres pour l'hivernage et celles de paille ou caisse, il sera prudent de n'appliquer que 2 cm³ par application de 2 en 2 jours répétés 3 fois ; pour les premières, placer les feutres sous la fenêtre partition, calfeutrer l'arrière pour maintenir à l'intérieur les vapeurs gazeuses ; pour les ruches en paille ou caisses, si l'on place les palettes sous les cadres, il faudra soulever la *benne* ou caisse avec des taquets pour donner suffisamment d'air qui empêchera une asphyxie toujours possible.

Ch. Jaquier, Bussigny.

Loque européenne

Dans le *Bulletin* de décembre dernier, M. Vuagniaux nous fait part de ses idées sur les grandes cellules, la diminution de la flore mellifère et la loque européenne. Au sujet de cette dernière, il estime que la lutte n'a pas été assez énergique jusqu'à maintenant. Quelques remarques à ce propos ont peut-être leur utilité.

Les lecteurs de ce journal savent que, depuis quelques années, la loque européenne est devenue plus virulente. Le *Bulletin* l'a constaté à plusieurs reprises depuis 3 ou 4 ans et les rapports du Dr Morgenthaler l'ont répété souvent. Le regretté Dr Leuenberger écrivait, quelque temps avant sa mort : « La loque bénigne n'a plus de bénin que le nom. » Cette aggravation de l'épizootie et de ses effets n'a rien de bien surprenant ; c'est un phénomène commun à beaucoup d'affections microbiennes attaquant les hommes ou les animaux. Chacun sait que la grippe, par exemple, après avoir été très meurtrière en 1890, est allée en s'atténuant d'année en année pour se manifester avec une virulence accrue en 1918. La loque européenne peut très bien être soumise à de telles variations plus ou moins périodiques et présenter actuellement un paroxysme.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la maladie est aujourd'hui plus grave qu'il y a quelques années et que les anciennes méthodes de la combattre sont devenues insuffisantes. C'est pourquoi nos collègues de la Suisse alémanique ont modifié leur traitement de la loque européenne ; ils détruisent aujourd'hui les rayons de couvain, réduisent les colonies atteintes à l'état d'essaims et désinfectent les ruches avant que d'y remettre des abeilles. Voir à ce sujet le rapport du Dr Morgenthaler dans le *Bulletin* d'octobre

1937, pages 363 et 364. Ajoutons que l'inspecteur vaudois des ruchers, M. Jaquier, est parfaitement au courant de la situation et qu'il a pris, en 1937 déjà, des mesures énergiques partout où c'était nécessaire. On peut lui faire confiance.

En résumé, la loque européenne est plus virulente aujourd'hui qu'autrefois et les anciens moyens de la combattre sont devenus insuffisants. Des procédés plus énergiques sont employés dans la Suisse alémanique et, dès 1937, dans le canton de Vaud.

J. Magnenat.

Loque européenne (Bacillus Pluton)

Dans ses « Réflexions d'un pénible », M. Vuagniaux estime que nous faisons fausse route en cherchant à rénover nos méthodes de culture de l'abeille, et qu'il serait préférable de se vouer davantage à la lutte contre les maladies et en particulier contre la loque européenne.

Il me paraît que l'un n'empêche pas l'autre.

Je ne doute pas que M. le Dr Morgenthaler voudra bien donner son avis sur cette question toujours actuelle. Toutefois, ayant vécu assez longtemps en compagnie de ce bacille, je me permets d'esquisser ici le résultat de mes expériences.

Il y a quelque 30 ou 40 ans, les apiculteurs n'étaient pas familiarisés avec les différentes maladies du couvain comme il le sont aujourd'hui. Trouvait-on du couvain malade dans un rucher, on disait tout court : C'est la loque !

Le 3 décembre 1909, dans le canton de Vaud, on insère la loque des abeilles (puante et non-puante), c'est-à-dire américaine et européenne, dans la loi fédérale concernant la lutte contre les épizooties. Le 12 mai 1910 est créée la caisse d'assurance-loque. Des inspecteurs sont nommés et l'épuration des ruchers est entreprise dans tout le canton. Résultat : loque américaine en très forte régression tandis que le bacille Pluton continue ses ravages. Pourquoi ? La raison est due probablement au fait que, dès le début, on détruisit par le feu les ruches envahies par le bacille Alvéi, alors qu'on a toléré le Pluton en se bornant à des fumigations diverses, introduisant dans la ruche toutes sortes de désinfectants, sans résultats probants. En ces dernières années, la formule classique était de rendre la colonie orpheline en lui laissant le soin d'élever elle-même sa nouvelle reine, et en saupoudrant simultanément le couvain attaqué avec du café grillé et finement moulu. Résultat : sensible amélioration.

Pourquoi a-t-on toléré ce dernier bacille ? Parce que celui-ci n'est pas constant dans ses ravages. Dans un rucher, il peut attein-

dre plus ou moins intensément le 20 à 30 % des colonies, quelquefois plus, pendant plusieurs années de suite, sans que ce soient toujours les mêmes colonies de ce rucher qui aient été infectées. Puis, sans que vous ayez appliqué de traitement autre que celui de l'orphelinage, vous passez 4 ans, 6 ans ou davantage, sans trouver trace de méfaits dûs au bacille. Ce n'est donc pas sans raison que ce dernier a été l'objet de plus d'indulgence que pour l'Alvéi. J'ai l'impression que si toutes les maladies du couvain devaient être traitées de la même façon que la loque américaine (destruction complète), la prime d'assurance serait lourde à supporter et la pratique de l'apiculture pastorale aurait vécu.

Nos inspecteurs cantonaux qui ont eu le souci de faire respecter la loi ont tous, dès le début, voué toute leur attention aux diverses évolutions des maladies du couvain dans notre canton et ont pris, toujours de concert avec l'Etablissement fédéral du Liebefeld, toutes mesures utiles pour sauvegarder la santé de nos abeilles.

En terminant, j'aimerais dire à M. Vuagniaux de ne pas désespérer s'il est aux prises avec la loque bénigne. Elle provoque des pertes, évidemment, par l'affaiblissement des colonies au printemps, mais elle disparaît comme par enchantement pour aller s'implanter ailleurs. Depuis 3 ou 4 ans, ma région est indemne après avoir eu à lutter avec le fléau pendant plusieurs campagnes successives. La science n'a, jusqu'ici, pas découvert de remède efficace. Le traitement cité ci-dessus améliore la situation, mais n'est pas infallible. Le procédé américain qui est de détruire les bâtisses, de laisser jeûner les abeilles, puis de les installer sur feuilles gaufrées, après avoir désinfecté la ruche, réussit parfois, mais pas dans chaque cas. Au reste, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

La méthode qui, à mon avis, est susceptible de nous donner, pour l'instant, le maximum de succès, est celle qui consiste à propager les colonies réfractaires à l'infection. Ces qualités de résistance sont héréditaires. C'est avec de la persévérance dans ce travail de sélection que les ravages du bacillus Pluton seront combattus avec le plus d'efficacité.

E. Péclard.

Loque européenne

Dans le dernier numéro du *Bulletin*, notre excellent ami, M. Vuagniaux, désire que les méthodes de traitement de la loque européenne fassent l'objet de nouvelles études dans les pages de notre journal.

Dans sa conclusion, il jette un vrai cri d'alarme et se tourne, anxieux, vers les autorités en la matière. Pour le surplus, nous ne pouvons qu'appliquer les instructions si obligeamment données par

notre distingué savant, M. le Dr Morgenthaler, que nous remercions très sincèrement.

D'emblée, deux inspecteurs cantonaux sont ainsi désignés. Il n'appartient pas au soussigné de parler ici des procédés que nous avons tous appliqués durant les dix années d'inspection cantonal de M. Justin Magnenat ; il le fera lui-même.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour rappeler aux apiculteurs *vaudois* qu'ils doivent, en vertu de l'art. 10 de la loi du 23 novembre 1923, faire inscrire le nombre exact de leurs ruches au 1er janvier. En cas de fausse inscription, les ruches qui pourraient être malades et détruites ne seront payées que si le nombre des colonies inscrites est complet. En plus, les délinquants seront passibles d'une amende conformément à la loi en la matière.

Chs Jaquier, inspecteur cantonal.

L'autre cloche

Ainsi que l'écrit M. Vuagniaux dans le *Bulletin* de décembre, la pratique actuelle de l'agriculture est loin d'être favorable aux abeilles. La disparition des vieilles prairies naturelles, la guerre aux haies et aux buissons, le nouvel assolement adopté par les cultivateurs, l'emploi des engrais artificiels et la culture intensive du blé tendent à faire disparaître la flore apicole du Plateau. Sans compter que l'usage généralisé des machines agricoles, permettant d'expédier rapidement le travail, a réduit à un minimum le temps de la récolte. S'il fait beau temps, les foins sont sous toit en quelques jours et, s'il pleut, les abeilles restent au logis. Aussi les bonnes années, celles où l'on perd le moins, selon l'expression de notre ami Farron, deviennent toujours plus rares.

Et pourtant, les abeilles sont aussi nécessaires à la plaine qu'à la montagne ; elles le sont même encore plus, si c'est possible, car ce n'est pas à la Vallée de Joux ou à la Chaux-de-Fonds que se trouvent les vergers à féconder, mais le long de nos lacs et du cours inférieur de nos rivières. On ne répétera jamais assez l'avertissement donné par les praticiens compétents : pas d'abeilles, pas de fruits. Or, pour certaines régions de notre pays, et ce sont celles dont les arbres fruitiers font la richesse, l'apiculture est à peu près impraticable sans le déplacement des ruches après la récolte problématique du printemps. Les apiculteurs de la plaine qui désirent vendre assez de miel pour payer au moins leur sucre et leurs impôts sont contraints de tenter leur chance et de pratiquer l'apiculture pastorale. Nous en connaissons même un qui possède un rucher à la limite du vignoble, un autre sur le plateau au milieu des esparcettes et qui conduit quelquefois ses abeilles tout au pied du Jura.

Qu'un apiculteur sédentaire, voyant un jour à côté de son rucher des abeilles plus développées que les siennes, parce que venant du bord du lac, que cet apiculteur, disons-nous, ne soit pas content, cela est humain. Et pourtant, si la récolte est abondante, il y a du nectar pour tout le monde et, si elle fait défaut, c'est le nomade qui perd le plus, puisqu'il a les frais de déplacement qui comptent, même lorsqu'on possède un camion. Ajoutons que la somme payée au montagnard ayant accepté des abeilles sur sa propriété est, souvent la bienvenue et qu'il n'existe aucun monopole de droit en faveur de quiconque.

Nous reconnaissons cependant que celui qui conduit sans autres abeilles à côté d'un rucher stable fait un geste peu élégant. Il serait pourtant possible de s'arranger et, à défaut d'un gentlemen agreement, une réglementation officielle pourrait intervenir. C'est ce qui existe par exemple en Allemagne, où l'apiculture pastorale, d'ailleurs encouragée par l'Etat, est soumise à certaines dispositions légales.

En terminant, nous dirons que celui qui empoisonne des abeilles après avoir éloigné les siennes ne fait pas preuve de beaucoup d'intelligence ; il n'est pas certain qu'il puisse manger autant de prunes et de cerises qu'il ne le croit. D'autre part, on ne peut pas dire qu'il soit d'une honnêteté parfaite. Enfin, il risque fort de se voir traduire en justice pour répondre de sa mauvaise action. En effet, si le Code civil permet au propriétaire d'un fonds de tuer les animaux qui lui font courir un danger, il serait difficile de faire croire à un juge que des abeilles butinant au printemps sur des arbres en fleurs mettent en péril quelqu'un ou quelque chose. Or, dans les pays civilisés, celui qui, sans nécessité, détruit intentionnellement et méchamment la propriété d'autrui commet un délit.

J. Magnenat.

Observations sur les plantes mellifères pendant la récolte saisonnière de 1937

Ne pouvant plus guère m'adonner aux travaux un peu pénibles, ceux du rucher étant laissés aux soins de mon fils, il me reste du temps devant moi pendant les longues journées d'été. J'en profite pour faire des promenades pendant lesquelles je recueille des observations sur le travail de nos butineuses et leurs visites aux fleurs nectarifères. Ce sont ces observations que je viens relater dans cet article, faites dans l'été 1937.

Les premières fleurs sur lesquelles compte l'apiculteur sont les chatons de noisetiers et ceux de saules marceaux. Ce printemps,

visite nulle aux premiers, le temps étant trop frais ; du reste, dans la contrée, on ne peut guère tabler là-dessus, malgré le nombre encore considérable de haies. Quant aux saules marceaux, il y avait un certain nombre de butineuses, mais non l'intense bourdonnement que l'on entend dans les belles journées de printemps et qui en sont la joie.

Le grand espoir du mouchier est la dent-de-lion. On peut dire qu'actuellement c'est la récolte principale, les colonies ayant été préparées dans ce but, tandis que précédemment c'était l'espar-cette.

Mais hélas ! quelle déception. Nos prairies étaient comme d'habitude couvertes d'un splendide tapis d'or, mais peu ou point de butineuses sauf dans les endroits bien abrités. Le vent froid, le joran, avaient empêché la formation du nectar. Et pour comble, les populations diminuaient fortement, les butineuses ne pouvant rentrer à leur logis. La conséquence fut qu'à la floraison des cerisiers, des pruniers (celle-ci faible), pommiers, etc., elles se trouvèrent trop faibles pour en profiter. Du reste, si la température était assez élevée au milieu du jour, le temps s'est maintenu frais matin et soir pendant une grande partie de la saison et les populations ont mis du temps à se remonter. Chose singulière, l'érable a peu ou pas fleuri et n'a pas été visité.

Adieu les joyeux essaims bourdonnants et les beaux cadres jaunes d'or, une mauvaise saison à ajouter à sa devancière 1936 et comme bouquet de tant d'avatars le noséma qui a décimé ou anéanti nombre de ruchers.

Mais l'espoir qui heureusement est enraciné dans le cœur de l'homme pour lui éviter le découragement fait escompter une 2^{me} récolte. C'est la saison du trèfle blanc ou triolet, de la sauge, de la scabieuse, du robinier, troëne, etc. ; il semble que la situation s'améliore. Les colonies se remontent et récoltent au moins des provisions pour le nid à couvain, les plus fortes remplissent quelques beaux cadres de consolation.

Le *polygonum* est peu ou pas visité, au contraire de certaines années.

Berce du Caucase. J'en ai eu un grand nombre de pieds près de mon domicile. Plusieurs étaient de belles dimensions (ombelles de 50 cm.), fréquentées par de nombreux insectes, abeilles et mouches. Malheureusement, bon nombre de ces ombelles furent coupées ou brisées par des malintentionnés.

La *verge d'or*, dont il y a une plante dans mon jardin, a reçu aussi de fort nombreux hôtes d'une infinie variété. Il faudrait la plume d'un Buffon ou d'un Bernardin de St-Pierre qui avait dénombré trente-six variétés de mouches sur un fraisier.

La *bourrache* n'a pas eu la durée qu'elle a habituellement ; le froid est venu trop tôt.

Nous terminons ce long exposé en espérant que tous nos collègues auront eu soin de sustenter copieusement leurs colonies afin de les retrouver vaillantes ce printemps. *Hri Pochon.*

Echos de partout

Rentabilité de l'apiculture.

Le bureau de statistique et d'évaluations agricoles du Secrétariat des paysans suisses a reçu, pour l'année finissant le 31 mars 1936, la comptabilité de 94 exploitations apicoles, dont 25 se rapportant à des ruchers situés à plus de 800 m. d'altitude. Voici les renseignements les plus importants fournis par le dépouillement de ces comptabilités, plaine et montagne, avec, à titre de comparaison, les chiffres de 1935 et la moyenne de ceux de 1922 à 1936 :

	Années	<i>Par exploitation</i>			<i>Par colonie</i>		
		1936	1935	1922-36	1936	1935	1922-36
Nombre de colonies		26,16	24,38	23,98	—	—	—
Capital engagé	Fr.	3561.—	3511.—	3349.—	136.—	146.—	140.—
Travail	Heures	145	159	149	5,34	6,30	6,12
Miel récolté	Kg.	74	172	179	2,82	7,07	7,44
Frais de production :							
Total	Fr.	712.—	674.—	757.—	27.23	27.67	31.56
Frais généraux	»	552.—	515.—	595.—	21.10	21.10	24.79
Prix de revient de							
1 kg. de miel	»	7.32	3.31	4.24	—	—	—
Produit total brut	»	355.—	694.—	878.—	13.58	28.44	36.55
Produit net	»	- 197.—	179.—	283.—	- 7.32	7.33	11.76
Produit net	%	- 5,53	5,03	8,54	—	—	—
Revenu	Fr.	- 15.—	377.—	496.—	- 0.57	15.46	20.63
Rémunération du travail	»	- 175.—	217.—	234.—	- 6.70	8.90	13.86

L'examen de ce tableau met en évidence le résultat désastreux de l'année 1936. Non seulement les ruchers n'ont rien produit, mais les apiculteurs ont dû encore verser Fr. 7.52 pour chacune de leurs colonies ; ils ont ainsi perdu Fr. 175.— par exploitation ou Fr. 6.70 par heure de travail. Le kilo de miel est revenu à Fr. 7.32, soit plus de deux fois le prix de vente. Pour le surplus, les chiffres ont peu varié et se passent de commentaires. Constatons cependant que, pour les 15 années 1922-36, la production annuelle est de 7,44 kg. seulement, chiffre bien modeste en comparaison des récoltes annoncées ailleurs. Les résultats sont un peu plus favorables, ou plutôt un peu moins défavorables, pour les ruchers de la montagne pris à part. Les apiculteurs des régions élevées n'ont, en effet, perdu que Fr. 138.— par exploitation ou Fr. 6.92 par heure de travail. On ne comprend donc pas très bien

que les apiculteurs excitent parfois l'envie de leurs voisins ; il serait plus naturel de les plaindre, si le bourdonnement de leurs ruches ne compensait pour eux tous les déboires et toutes les déconvenues.

La protectine. Est-il permis d'espérer ?

Le Dr Goetze, de Mayen, chargé de la lutte contre les maladies des abeilles de Rhénanie, parle d'un produit, la protectine, comme d'un remède efficace contre la nosérose. Les colonies auxquelles ce remède fut appliqué furent trouvées sans parasites, actives et moins agressives. Le produit et ses effets sont actuellement soumis à un contrôle scientifique et pratique. Espérons, sans trop y compter, que nous ne serons pas déçus une fois de plus.

Inspection des ruchers en Allemagne.

Le Reich poursuit sans défaillance son plan de quatre ans, qui doit le rendre indépendant du reste du monde quant à son ravitaillement. Et les apiculteurs sont tenus d'exécuter leur part du programme. Leur tâche actuelle est d'augmenter encore le nombre des colonies, de former une génération de jeunes apiculteurs, de mieux renseigner les anciens en leur donnant sur place des instructions leur permettant de produire davantage de miel et de cire, de dépister les maladies, enfin d'améliorer les abeilles, la race du pays en premier lieu, mais sans exclure les variétés étrangères qui se seraient montrées particulièrement adaptées à une région ou à une autre. Pour atteindre ce but multiple, tous les ruchers allemands seront inspectés, au cours des trois années prochaines, par des experts capables de donner les conseils nécessaires. Les apiculteurs ignorants ou négligents recevront un avertissement et un mentor pourra être désigné pour les surveiller. Il semble même, si nous comprenons bien, que si les malheureux persistent dans leurs erreurs, la pratique de l'apiculture pourra leur être interdite.

Capacité du gros intestin de l'abeille.

Suivant les recherches du professeur Fischer, le gros intestin de l'abeille a une contenance de 15,86 mg. Pendant un hiver ordinaire de 4 mois, les excréments d'une abeille atteignent le poids de 7,5 mg. Par conséquent, des ouvrières pourraient supporter sans sortie un hiver de 8 mois, à condition qu'elles aient des provisions excellentes et qu'elles ne souffrent ni d'un froid excessif, ni de dérangements intempestifs. En fait, en Russie, les abeilles sont souvent enterrées durant 7 mois dans des silos sans en être autrement incommodées. Lors donc que nos abeilles salissent leurs rayons, c'est qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.
D'après le Deutsche Imker. J. Magnenat.

Le marronnier d'Inde

Nous allons dire deux mots aujourd'hui d'une plante que tout le monde connaît, mais qui fleurit en avril-mai.

Au point de vue mellifère, le marronnier est surtout précieux à cause de sa précocité, et il fournit en abondance du nectar au moment où la grande famille apicole est en plein développement. Ses fleurs blanches, tachées de jaune et de rouge, sont très décoratives à l'extrémité des rameaux. Ses fruits ne sont pas plus précieux que cela, et ils causent un véritable ennui à l'automne lorsqu'ils se laissent tomber sur les bêtes et sur les gens.

Les bourgeons, de grande dimension, sont recouverts d'un enduit cireux qui permet aux abeilles d'avoir de la propolis à bon marché. Le marronnier est la providence apicole même, puisque les fleurs donnent aussi un pollen abondant. Nous fermons les yeux sur le goût amer et peu agréable du miel de marronnier, d'autant plus facilement que ce n'est pas nous qui le consommons en général, puisqu'il représente un apport énorme à l'élevage du couvain. Par ailleurs, dans nos régions, ces arbres ne sont pas tellement abondants pour fournir un miel exclusivement de leur essence. Cet arbre sait joindre l'agréable à l'utile, puisque, par son grand développement dans les sols fertiles, il nous préserve des ardeurs du soleil.

Nous citerons aussi comme marronnier ornemental, l'espèce à fleur rouge, dont sa variété « Briotii » est une des plus belles comme coloris de la fleur. On le distingue facilement du marronnier ordinaire à son port moins vigoureux, à son feuillage plus vert et plus gaufré. L'hiver, alors que les feuilles ont disparu, il sera facile de le reconnaître à ses bourgeons non cireux et à la flèche terminale qui est généralement double par suite de l'avortement du bourgeon terminal et le développement des deux latéraux.

L'écorce de marronnier d'Inde, autrefois vantée comme fébrifuge, est à peu près inusitée aujourd'hui. Les feuilles ont été employées en décoction contre la coqueluche et bien quelquefois nous avons dû en boire sans le savoir... puisqu'on les a signalées comme introduction frauduleuse dans le thé de Chine... Les marrons renferment 18 % de fécule, mais les procédés d'extraction n'ont pas toujours donné de bons résultats, le principe amer n'étant pas facile à séparer économiquement. Si votre planche de salut n'est qu'en marronnier, votre salut... est bien précaire, le marronnier donnant un mauvais bois. Signalons pourtant aux jardiniers amateurs que le feuillage fournit un des meilleurs terreaux qui existent pour le jardinage.

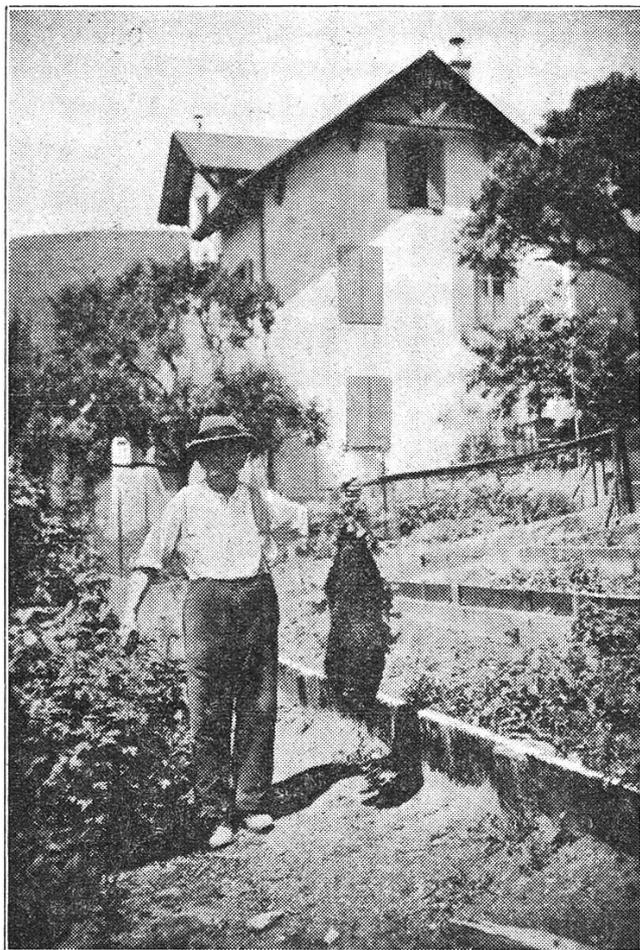
Le marronnier est de multiplication très facile par graines. Il a l'avantage de supporter très bien la transplantation, même à un âge relativement avancé.

Rien ne dégrade plus un marronnier comme la taille, aussi c'est une opération que nous conseillons de ne jamais pratiquer sur cette essence, car elle donne naissance à des « têtes de saule » tout en diminuant la vigueur et l'harmonie des formes de l'arbre. Pour en finir, disons que Hommel assure que le miel de marronnier d'Inde est incolore, parfois jaune doré et cristallise en gros grains.

Le marronnier est un de nos plus beaux arbres mellifères et d'ornement, digne d'une grande considération, par la majesté de son port et la grâce de son feuillage.

(Tiré de l'Apiculture Française.)

Raoul Arnaud.



2 juillet 1937. — Un bel essaim, bien groupé, recueilli par M. Ed. Tribolet, St-Blaise.

Un bel essaim

Voici le 2 juillet à midi ma voisine vint me dire que mes abeilles étaient parties et qu'elles se posaient non loin de mon rucher sur un raisinetier, dès que l'essaim fut complet je coupai la branche et je fus photographié.

L'essaim fut remis dans une ruche en paille pour permettre aux abeilles de regagner l'essaim, la ruche et le plateau pesaient vide 4 kg. 250 et avec l'essaim 7 kg. 500, cela fait que mon essaim pesait 3 kg. 250 net.

Un fait particulier, c'est que le soir au moment de le mettre dans une ruche neuve que j'ai fait venir tout exprès de Savagnier, la reine sortit et vint se poser sur mon dos, ma fille qui se trouvait à mes côtés me fit remarquer la chose, je passai la main sur mon échine et eus le bonheur de prendre sa majesté délicatement, elle rentra dans son palais magistralement accompagnée par une nuée de musiciennes.

Ed. Tribolet, inspecteur, Creuze 10, St-Blaise.



M. ARTHUR BÉGUIN

(un de nos vétérans)

se prépare à recueillir un essaim de
4 kg. 200.

Ce ne sera pas facile, vu l'enchevêtrement des branches, mais M. Béguin n'en est pas à son coup d'essai, après 55 ans de pratique apicole.



Les années d'enfance du « Bulletin » (1882)

Au début de la « Causerie » qui ouvre ce 4^{me} volume, M. Bertrand peut dire : « Nos abonnés de la première heure sont aujourd'hui des apiculteurs qui connaissent le métier ; tout ce qui a trait

à la conduite des ruchers et aux mœurs des abeilles doit leur être familier ; mais nous faisons journallement de nouvelles recrues, et ces recrues doivent être encouragées, guidées. Aussi demandons-nous la permission de leur consacrer quelques pages du *Bulletin*. Nous publierons donc cette année une série d'articles intitulés : « Conseils et instructions aux commençants ». Telle est l'origine de ces « Conseils aux débutants », dont l'intérêt n'a jamais fléchi, même pour les anciens débutants, et dont la collection, réunie en volume, aurait droit à ce titre : *Le Trésor de l'apiculteur*.

Le *Bulletin* de 1882 donne la description, avec croquis très détaillés, des divers systèmes de ruches employées en Suisse. On plaint les débutants d'alors ; qui avaient à faire leur choix dans ce fouillis. M. de Layens écrit à ce propos : « Lorsque j'ai commencé à m'occuper d'apiculture, la question des ruches à cadres était bien loin d'être résolue, et l'on ne peut imaginer combien j'ai dépensé de temps et d'argent avant d'arriver à me débrouiller dans ce chaos de ruches de toutes formes et de toutes grandeurs. » Et M. Bertrand fait remarquer que lui-même a étudié et mis à l'épreuve neuf modèles avant de faire son choix.

Les commençants d'aujourd'hui, fiers à bon droit de posséder un joli pavillon tout meublé de Dadant-Blatt parfaitement construites, songent-ils aux difficultés de leurs devanciers ? Que ce soit pour eux l'âge d'or, je ne veux pourtant pas l'affirmer.

Ce ne fut pas une année brillante que 1882, et la Société s'en ressentit. De 273, le nombre des membres tombait à 268, dont 15 étrangers. L'histoire se répète : nous connaissons, nous aussi, la misère et ses répercussions.

Le 31 mai, M. Bertrand écrit pourtant : « Les esparcettes et les sauges sont magnifiques ; nos abeilles rattrapent le temps perdu, et les faucheurs nous accordent un répit de quelques jours. »

Vous avez bien lu : *faucheurs*, et non pas *faucheuses* ; et il y avait encore, en ces temps bénis, de l'esparcette.

Deux apiculteurs, l'un près de Bâle et l'autre près de Genève, attribuent leur récolte à la fleur du marronnier ; aussi M. Bertrand recommande la plantation de ce bel arbre pour nos routes et nos places publiques.

Oui, mais on n'aime plus les grands arbres, et on les taille presque partout hideusement. Espérons qu'on nous laissera les sapins.

Dans l'assemblée du 27 juin, la fondation d'une bibliothèque est décidée, et un petit crédit est ouvert pour l'achat de quelques ouvrages. L'enfant, on le sait, ne fut pas un mort-né.

On s'est plaint de divers côtés de ce que les assemblées commençaient trop tard et finissaient trop tôt. On va donc les faire durer un peu plus, et les sociétaires venus de loin n'auront qu'à rester à coucher, s'ils veulent jouir jusqu'au bout de la société de leurs collègues.

(A suivre.)

Concours de ruchers

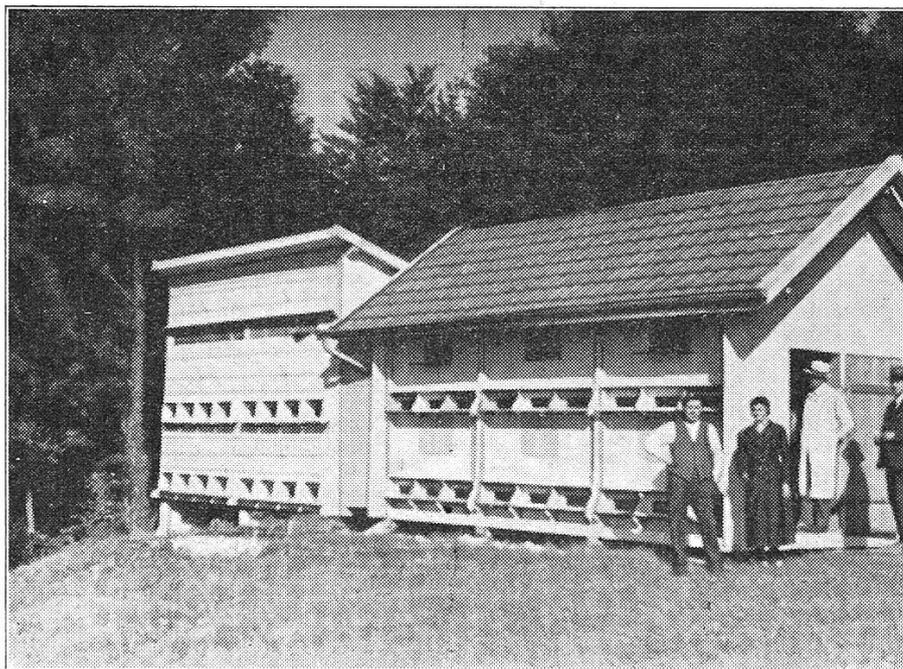
organisé par la Société romande d'apiculture, en 1937.

(Suite)

1^{re} CATEGORIE

1. Rucher de M. GISIGER Maurice, à Berlincourt.

Cet apiculteur pratique depuis 1909 et conduit avec grand succès ses 2 ruchers : l'un à Berlincourt, comprenant 43 colonies, avec ruches quelque peu disparates sur un emplacement tel que



Rucher de M. Gisiger, Berlincourt.

les trous de vol sont tournés du côté de la pente ; l'autre rucher de Chareratte, en pavillon, acheté en 1929, et complété dès lors par une annexe, comprend 30 colonies et un laboratoire spacieux, renfermant une partie du matériel possédé au complet, le solde se trouvant à Berlincourt. Malgré des soins entendus, les mauvaises années et la conduite de 2 ruchers importants n'ont pas permis d'éliminer les cadres défectueux et renouveler les bâtisses en assez grand nombre.

Bonnes annotations en style télégraphique il est vrai, mais complètes et comptabilité du rucher très bien tenue avec inventaires annuels, dès 1917.

Très bel élevage de reines non marquées.

Lors du traitement au remède de Frow en 1930, les Dadant à bâtisses chaudes ont péri de faim pour avoir été excités tandis

que les ruches à bâtisses froides ont bien supporté le traitement.

Sous le laboratoire, chambre froide appelée purgatoire, où les essaims sont mis au frais pour les calmer et éviter leur transport à la maison.

Ce concourant obtient la Médaille d'honneur de la Fédération romande des Sociétés d'agriculture avec les points suivants :

5, 6, 6, 9, 4, 8, 10, 4, 10, 6, 5, 7, 10, 5. Total : 95.

Rectification

Le vétéran M. *César Gautier* n'habite pas Courtelary, mais bien *Cortébert*.

M. Gautier n'est pas le constructeur de la ruche « Progrès », mais il en est l'inventeur. (A suivre.)

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Mois de novembre 1937

Genève	4.05	Aarau	4.50
Nyon	—.—	Lenzbourg	—.—
Lausanne	4.55	Brougg	—.—
Vevey	4.46	Baden	4.45
Montreux	4.75	Lucerne	4.50
Aigle	4.33	Zoug	4.50
Yverdon	3.96	Zurich	4.50
Payerne	4.50	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	4.50	Winterthour	4.50
Le Locle	4.—	Schaffhouse	4.50
Berne	4.44	Frauenfeld	4.50
Thoune	—.—	St-Gall	4.50
Langnau	4.50	Hérisau	—.—
Berthoud	4.50	Appenzell	—.—
Bienne	4.80	Altstätten	—.—
Granges	5.—	Buchs	—.—
Porrentruy	4.—	Coire	4.50
Soleure	5.13	Bellinzone	—.—
Langenthal	4.50	Locarno	—.—
Bâle	4.50	Lugano	4.—
Rheinfelden	4.50		
Olten	4.56		
Zofingue	5.—	Prix moyen suisse	4.48

NOUVELLES DES SECTIONS

Section des Alpes

Les membres de notre société sont convoqués en séance dite d'hiver, le dimanche 23 janvier 1938, à 14 heures précises, au Café de l'Etoile, à Ville-neuve (Vaud).

Ordre du jour : 1. Admission de nouveaux membres ; 2. Effectif ; mutations ; recrutement ; 3. Causerie de M. Elie Péclard, vice-président, sur *l'Organisation simple et pratique d'un laboratoire apicole* ; 4. Propositions individuelles.

Les intéressés sont rendus attentifs au fait qu'il ne sera pas adressé de convocation individuelle, comme par le passé. Retenez donc la date et réservez la journée à la Section des Alpes, votre société. Pensez aussi à y amener des non-membres.

Du 16 déc. 1937.

A. Porchet, secrét.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 10 janvier, à 20 h. 30, au local, Rue Cornavin 4.
Sujet : L'eau emmagasinée par les abeilles.

Côte Neuchâteloise

Convocation de l'assemblée générale statutaire pour le dimanche 16 janvier 1938, à 14 h. $\frac{1}{2}$, au Cercle libéral, à Neuchâtel, rue de l'Hôpital, au 1er étage.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal ; 2. Rapports du président, du caissier, des vérificateurs des comptes ; 3. Montant de la cotisation ; 4. Nominations statutaires ; 5. Admissions ; 6. Divers.

Les membres doivent se faire un devoir d'assister à cette assemblée importante. Obtenez, pour ce jour-là, la demande d'entrée dans la société des apiculteurs de votre région qui n'en font pas encore partie.

Le Comité.

Val-de-Ruz

Assemblée générale le 16 janvier 1938, à 14 h., à l'Hôtel de Commune de Chézard.

Ordre du jour : Lectures des rapports ; Nominations statutaires et délégations ; Divers.

Il sera envoyé des cartes de convocations.

Il est recommandé aux membres de faire de la propagande pour des nouveaux membres.

Nous souhaitons une bonne et heureuse année à tous les membres de la section.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

Julien Wehren père, Château-d'Oex.

Bilan de la saison apicole 1937 : 8 ruches complètement décimées par le noséma et pour finir devenues orphelines puis souffrées. Les 4 ruches qu'il me reste se sont bien remontées, 2 ont fait un élevage, changé de reine. En automne, j'ai nourri en faisant usage d'alcool et eucalyptus, cela m'a fait l'effet que cela les avait beaucoup stimulées, fin septembre encore de belles plaques de couvain avec les jeunes reines.

Comme récolte, pas un gramme. Mais enfin, vivons sur bon espoir et espérons que l'année 1938 nous dédommagera un peu des déceptions que nous avons eues.

H. Chavan, Villa Florival, La Conversion.

Lors du traitement préventif au remède de Frow contre l'acariose, entre les 4 et 12 décembre courant, j'ai été surpris de trouver plusieurs ruches dont les palettes avaient été tirées sur la planchette d'entrée et même jusque sur le sol. Remises en place, le méfait se renouvelait le lendemain.

Ma profession m'empêchant de monter la garde, je n'ai pu découvrir la clé de ce mystère, mais (la malveillance étant exclue) je serais tenté d'incriminer les mésanges qui, comme chacun le sait, sont friandes des abeilles. Est-ce en grattant la planchette pour faire sortir les abeilles qu'elles accrochent la boucle qui termine la tige de la palette ?

Des faits de ce genre peuvent évidemment compromettre l'efficacité du traitement.

Je serais curieux de savoir si des collègues ont fait la même remarque que moi.

(*Réd.*) Les « farces » des mésanges ont déjà été remarquées, mais il est assez difficile de les éviter si ce n'est en les chassant régulièrement, lorsqu'on peut rester près de son rucher.


LA PUBLICITÉ
dans le
Bulletin
de la Société Romande
d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

Apiculteurs !

Faites un essai avec mon

candi mellifère

nourrissement stimulant par excellence pour le printemps (prix par kg. fr. 1.50), bloc rond de 9 cm. (port en plus).

Th. Baillod, 173, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds.

Etablissement d'apiculture

J. & Ed. Bassin, Marchissy (Vaud)

Ruches pastorales D. T., D. B. hausses emboîtantes, très pratiques et peu encombrantes. Ruches pastorales chaudes pour la montagne. Ruches à plateau-tiroir. Toutes complètes, montées ou non montées. Ruchettes, coussins-nourrisseurs, cadres et sections 1er choix.

Travail soigné. — 40 ans d'expérience. — Prix-courant franco.

Etablissements d'Apiculture MONT-JOVET

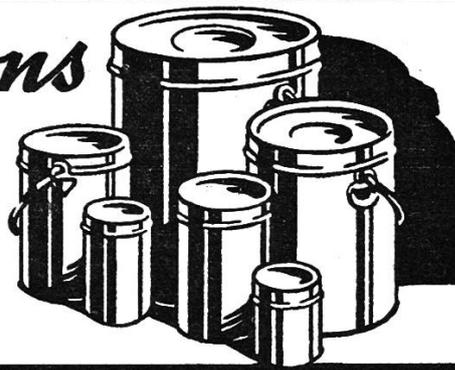
ALBERTVILLE (Savoie)

Matériel moderne d'élevage de Reines. **Reines sélectionnées :** caucasiennes, françaises, italiennes. Tarif franco sur demande.

Grand catalogue-guide illustré contre fr. 0.80 (fr. suisse).

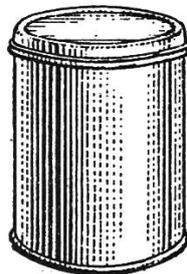
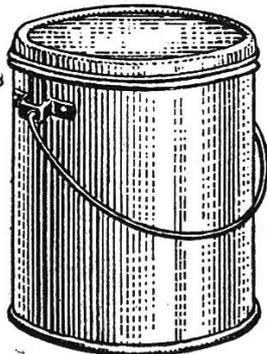
Boîtes et Bidons à MIEL

LIVRÉS DANS TOUTES LES
GRANDEURS À DES PRIX
TRÈS AVANTAGEUX PAR:



FABRIQUE DE BOÎTES MÉTALLIQUES S.A.ERMATINGEN

BOITES A MIEL

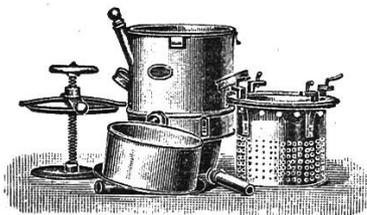


Quantités supérieures à sans oeillets Grandeurs :	25 pièces		50 pièces		100 pièces	
	sans anse	avec anse	sans anse	avec anse	sans anse	avec anse
1/4 kg.	—.—	—.—	14.50	—.—	14.—	—.—
1/2 kg.	—.—	—.—	17.50	—.—	16.—	—.—
1 kg.	—.—	—.—	23.—	—.—	21.50	—.—
2 kg.	43.—	63.50	41.—	61.50	38.50	59.—
2 1/2 kg.	52.—	71.50	48.—	68.50	45.—	65.50
5 kg.	80.50	107.—	75.50	102.—	72.—	98.50
10 kg.	—.—	158.50	—.—	151.50	—.—	145.50

Par quantités supérieures, réduction sensible. Demandez notre offre spéciale.
Boîtes à miel en tous genres et grandeurs.

HOFFMANN FRÈRES, THOUNE

Fabrique d'emballages métalliques et de cartonnages Fondée en 1890



Avez-vous besoin de

presse à cire à vapeur,

**extracteurs à miel, boîtes à miel
et bidons** (aussi avec inscriptions en fran-
çais), **garnitures d'armoires, maté-
riel et ustensiles**, adressez-vous à la

FERBLANTERIE MÉCANIQUE POUR L'APICULTURE

A. Dünnenberger, à BAAR

Zoug